

RAPPORT ANNUEL
Conseil d'établissement



INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

En vertu des articles 82 et 110.4 de la Loi sur l’instruction publique (LIP), le rapport annuel (RA) du conseil d’établissement dresse le bilan de ses activités en présentant notamment les décisions prises par le conseil en application de cette loi et les résultats obtenus au terme de ces activités.

Conformément à l’article 457.6 de la LIP, le ministre peut, par règlement, prévoir les renseignements que doit contenir le RA d’un conseil d’établissement ainsi que la forme de ce rapport. Les établissements visés doivent utiliser le présent gabarit.

En vertu de l’article 82 de la LIP, le conseil d’établissement transmet une copie de son RA au centre de services scolaire.

Présentation à la population

Conformément à l’article 83 de la LIP, le conseil d’établissement informe annuellement les parents ainsi que la communauté que sert l’école des services qu’elle offre et leur rend compte de leur qualité. Il est suggéré de déposer le rapport annuel sur la page Web de l’établissement.

Notes pour la rédaction

Les notes destinées à la personne responsable de la rédaction sont écrites en vert et en italique. Elles sont à supprimer au moment voulu. Les phrases débutant par un verbe à l’infinitif représentent des éléments prescrits dans le Règlement sur les renseignements que doit contenir le rapport annuel d’un conseil d’établissement.

MESSAGE DE LA PRÉSIDENCE du conseil d'établissement

L'école Côte-du-Nord a été inaugurée en 1972. Elle accueille principalement les enfants qui habitent à proximité du secteur des boulevards Mont-Bleu et Riel et ceux qui habitent un peu plus loin dans le secteur ouest des Hautes-Plaines. Le nombre d'élèves est assez stable depuis plusieurs années, soit d'environ 400 enfants. La moitié de ces élèves sont inscrits au service de garde de l'école. L'école a la particularité d'avoir été construite selon le modèle des classes ouvertes, qui consiste en ce que les classes du même niveau partagent le même local. Cette architecture continue de valoriser l'entraide entre les enseignants, inculque le respect des élèves envers les autres et stimule la concentration des enfants.

Au cours de l'année scolaire 2024-2025, plusieurs initiatives ont joué un rôle clé dans le maintien d'un climat scolaire positif et dans le renforcement de la collaboration entre l'école et les familles, malgré un contexte d'austérité budgétaire et un remaniement des bassins scolaires. L'OPP a notamment su faire preuve d'ouverture et de créativité tout au long de l'année.

La présidence du conseil d'établissement tient à remercier chaleureusement tous les membres de l'équipe-école et du comité de parents pour leur implication exemplaire et leur contribution significative à la vie scolaire de nos enfants!

Magdalena Bober
présidente

Table des matières

1. Présentation du conseil d'établissement	5
1.1 Liste des membres du conseil d'établissement.....	5
2. Bilan des activités du conseil d'établissement	5
2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement.....	5
2.2 Activités réalisées et décisions prises.....	6
2.3 Résultats obtenus	7
Annexes	Erreur ! Signet non défini.

1. Présentation du conseil d'établissement

1.1 Liste des membres du conseil d'établissement

Insérer la liste des membres en précisant, pour chacun d'eux, le poste occupé et la durée écoulée du mandat.

Nom et prénom	Titre (ex. : parent, personnel scolaire et fonction au conseil)
Magdalena Bober	Parent – présidente – 1 ^{re} année
Chrisitne Lacelle	Parent – vice-présidente- 2 ^e année
Sébastien Lemay	Parent 2 ^e année
Ariane Bernard-Piché	Parent 2 ^e année
Myriam Abraham	Parent 1 ^{re} année
Mathieu Dusselier	Parent - substitut
Jonathan Peluso	Parent 1 ^{re} année
Rafaëlle Devine	Parent – substitut
Jimmy Bitegamaso	Parent – substitut
Jaëlle Gagné	Parent – substitut
Rafaëlle Devine	Parent – substitut - secrétaire
Chantal Dubois	Service de garde et trésorière
Johanne di Tomasso	Enseignante
Marie-Claude Guillermin	Enseignante
Kellianne Rivard-Bigonesse	Enseignante
Corinne Courchesne-Toutloff	Enseignante
Caroline Royer	Membre de la communauté
Annick Montreuil	Secrétaire
Chantal Labelle	Direction

2. Bilan des activités du conseil d'établissement

2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement

Indiquer la date et le type de séance.

Date (jour-mois-année)	Type de séance préciser : ordinaire, extraordinaire, sous-comité, etc.
7 octobre 2024	ordinaire
11 novembre 2024	Ordinaire
16 décembre 2024	ordinaire
3 février 2025	ordinaire
7 avril 2025	ordinaire
5 mai 2025	Ordinaire / annulé
9 juin 2025	ordinaire
8 septembre 2025	Ordinaire / ajout fait en mai 2025

2.2 Activités réalisées et décisions prises

Remplir le tableau des activités réalisées et des décisions prises en application de la LIP, principalement celles liées aux pouvoirs généraux attribués à un conseil d'établissement ainsi que celles liées aux services éducatifs, aux services extrascolaires et aux ressources matérielles et financières. Ajouter des commentaires s'il y a lieu.

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, actualisation, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs généraux			
Adoption du projet éducatif ¹	12-2024 04-2025	Identification de la progression de l'atteinte des cibles	
Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence	12-2024		
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou règles de fonctionnement pour les centres)			
Approbation des contributions financières exigées	06-2025		
Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe	06-2025		
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel	06-2025		
Adoption des règles de fonctionnement des services de garde	12-2024	Fermeture du service de garde pendant la semaine de relâche	
	04-2025	Guide de fonctionnement et programme d'activités	
Avis auprès de la direction d'établissement (pouvoir d'initiative) ou du centre de services scolaire			
Formation de comités (ex. : sous-comité sur un sujet en particulier)			
Consultation sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement			
Consultation sur les critères de sélection de la direction	04-2025		
Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité			
Transmission de documents à l'intention des parents			
Pouvoirs liés aux services éducatifs			
Approbation des modalités d'application du régime pédagogique			
Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, et des modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant	06-2025		
Approbation de l'orientation générale en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation des objectifs et contenus des			

¹ D'autres pouvoirs sont également indiqués dans la LIP et le conseil d'établissement pourrait le mentionner dans la colonne des actions à réaliser.

programmes d'études			
Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex. : éducation à la sexualité)	12-2024	Contenus en orientation scolaire professionnelle	
Approbation du temps alloué à chaque matière (grilles-matières)	02-2025	Grilles matières	
Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors-horaire ou hors-école)	11-2024 02-2025 04-2025	Sorties scolaires	
Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers (ou d'éducation populaire pour les centres)			
Consultation des parents			
Consultation obligatoire des élèves ou d'un groupe d'élèves			
Pouvoirs liés aux services extrascolaires			
Organisation des services extrascolaires (ex. : activités parascolaires)	11-2024 11-2024	Campagne de financement Pizza Campagne de financement pour les 6 ^e année	
Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme	10-2024 11-2024 04-2025	Photos scolaires Achat de chandail école Choix du traiteur	
Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles			
Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement			
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale)	02-2025	Répartition des profits du dîner pizza	
Adoption du budget annuel de l'établissement	09-2025		
Autres activités réalisées (ex. : consultations, informations, projets spéciaux, etc.)			
Activité extra-scolaire	11-2024	Participation avec le CEGEP de l'Outaouais pour le projet de l'école des Grands	
Date de l'assemblée générale	04-2025		

2.3 Résultats obtenus

Au cours de l'année scolaire 2024-2025, l'équipe-école de Côte-du-Nord s'est distinguée par son dynamisme et son engagement, malgré les défis importants engendrés par la réorganisation des bassins scolaires. Ce contexte de transition a nécessité des ajustements pour l'ensemble de la communauté : élèves, parents, personnel et direction.

L'engagement de l'équipe à faire vivre des activités diversifiées aux élèves ajoutent un climat scolaire dans lequel tous les élèves sont en mesure de s'épanouir. Les valeurs de l'école sont véhiculées par ces activités.

L'équipe école a tout de même su poursuivre son travail du plan de rattrapage pour les élèves visés après la grève des enseignants l'an dernier, et le service de

garde les a soutenus en ce sens durant la semaine de relâche de mars, dans le but commun d'assurer la meilleure réussite scolaire de ses élèves.

Parmi les événements phares ayant contribué à maintenir un fort sentiment d'appartenance, soulignons l'épluchette de la rentrée et le Carrefour du Nord-Est, qui ont permis d'accueillir chaleureusement les nouvelles familles dans une atmosphère conviviale et inclusive. L'accueil des nouveaux élèves, mis en place en collaboration avec l'équipe-école, a facilité l'intégration des élèves provenant de différents milieux. Les soirées cinéma, popularisées et organisées par l'OPP, ont offert des moments rassembleurs et accessibles pour les familles, favorisant les échanges informels et le lien communautaire. Finalement, les soupers de reconnaissance pour le personnel enseignant, organisés lors des rencontres avec les parents, ont permis de souligner l'apport essentiel de l'équipe-école.